

Le 21 février 2003

Madame Ginette Chiasson
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable
Bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

OBJET : Dépotoir de Lachenaie

Madame,

En tant que citoyenne, entrepreneure à Repentigny et journaliste agricole, j'aimerais vous demander de recommander le refus du projet d'agrandissement du site d'enfouissement des déchets de Terrebonne.

La gestion des matières résiduelles est un problème d'importance qu'il convient de confier à des spécialistes en la matière, mais je crois que ceux qui se contentent de croire que l'agrandissement et la conversion du site en dépotoir à ciel ouvert pourraient constituer des solutions font preuve de visées à court terme.

La création d'une montagne de déchets, où qu'elle soit, est un concept inacceptable, *a fortiori* à proximité d'une zone habitée. J'habite moi-même à une assez bonne distance du site actuel et je suis régulièrement incommodée par les nuées de goélands attirées – et alimentées – par l'endroit. Il va sans dire que je m'inquiète considérablement de ce que deviendra ma quiétude, ainsi que celles de ma famille et de mon quartier si jamais la capacité du site est augmentée comme on le prévoit.

N'allez surtout pas croire que ma réaction est le fruit du syndrome « pas dans ma cour ». Comme vous le savez, notre région accueille déjà un site depuis 1968. Nous avons fait notre part. L'agrandir, ce serait cependant abuser de notre acceptation de faire cette part.

Je crois que ceux qui considèrent autoriser la multinationale BFI à agrandir son site n'ont pas fait leurs devoirs. Il est urgent qu'ils retournent à leur table

de travail et qu'ils proposent une solution sensée, davantage inspirée des méthodes actuelles de gestion des matières résiduelles.

Marie-Carole Daigle